



Enrichir le lycée “ classique ” d’une formation qualifiante

Hélène Fache, Karim Zayana

► To cite this version:

Hélène Fache, Karim Zayana. Enrichir le lycée “ classique ” d’une formation qualifiante. Tangente, 2014, Tangente Education, 28. hal-04378507

HAL Id: hal-04378507

<https://hal.science/hal-04378507>

Submitted on 8 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Enrichir le lycée « classique » d'une formation qualifiante. *Regard de deux enseignants sur l'École.*

Deux enseignants font une proposition : donner la possibilité aux lycéens de la voie générale et technologique classique de suivre une formation qualifiante optionnelle. L'enjeu est de permettre au lycée classique de renouer avec le monde du travail, une préoccupation aujourd'hui majeure des lycées professionnels, et de valoriser l'héritage culturel de tous les élèves : de l'enfant d'enseignant à celui d'électricien.

Notre enseignement secondaire repose sur un système dual : un lycée « classique » c'est-à-dire général et technologique d'une part, qui scolarise la majorité de nos enfants ; un lycée professionnel¹ d'autre part, qui s'adresse à une minorité et dont la formation demeure, au moins dans l'inconscient collectif, dévalorisée ou considérée comme une voie de secours pour des adolescents en difficulté. Ne nous cachons pas derrière des soi-disant passerelles entre deux univers extrêmement étanches : l'hermétisme allant jusqu'à une différenciation des corps enseignants. Professeurs certifiés et agrégés d'un côté, emblèmes du cérébral. Professeurs de lycées professionnels de l'autre, figures du manuel. Or l'un ne va pas sans l'autre, l'un doit se nourrir de l'autre : l'unilatéralité du domaine intellectuel ne peut être posé *a priori* comme la référence universelle des formations tandis qu'on laisse sur le bas-côté les domaines artisanaux ou manuels. A l'aube du XXI^{ème} siècle, n'est-il pas finalement temps de les réconcilier ? Voilà l'ambition que doit s'assigner une École moderne.

Impulsée à la rentrée 2010, la réforme du lycée s'est axée sur l'enseignement général, conduisant à une refonte des programmes et des horaires : multiplication des enseignements optionnels ou facultatifs, nombreuses heures affectées à l'accompagnement personnalisé, ouverture de modules obligatoires non évalués destinés à enrichir le capital intellectuel des lycéens. Sans remettre en cause l'apport culturel de ces enseignements, nous pouvons néanmoins nous demander s'ils renforcent la valeur du baccalauréat en tant que diplôme, s'ils restaurent l'image des métiers manuels ou artisanaux aux yeux des lycéens des établissements classiques. **Valorisent-ils l'héritage culturel de l'enfant d'électricien, de plombier, de mécanicien ou de boulanger, peut-être doué de ses mains pour avoir vu et répété sans cesse les gestes de ses parents, mais qui ne seront jamais reconnus car l'adolescent se sera finalement engagé dans la voie générale après avoir cédé à l'inconscient collectif de la société ou à l'éloquence de son bulletin de notes ?**

Le baccalauréat général et technologique n'est aujourd'hui qu'une simple passerelle où la vie du futur adulte se joue ailleurs : le cursus de formation ne fait que commencer et le chemin est encore long avant l'entrée sur le marché du travail. Le baccalauréat professionnel, le CAP/CAPA, ou le BEP/BEPA s'inscrivent dans une autre logique où la

¹ Le lycée agricole peut être intégré dans cette voie plus "spécifique" ou "déterminée".

recherche d'un débouché quasi immédiat est prégnante. Cependant, on reconnaît au lycée professionnel l'avantage de son ouverture sur son homologue général et technologique : plus de la moitié du temps scolaire est en effet consacrée à des enseignements généraux. L'un doit se nourrir de l'autre, disait-on... Mais n'a-t-on jamais osé imprégner le lycée général et technologique des enseignements et des formations du lycée professionnel ? N'a-t-on jamais songé à l'immense réservoir d'intelligences, d'idées, de savoir-faire et de talents qu'abritent nos lycées classiques ? Des forces vives qui n'attendent qu'à s'exprimer et qui, une fois libérées, souffleraient un vent d'action, d'innovation, de créativité, de dynamisme, habitées du goût d'entreprendre.

Et si on faisait un projet : le pari du rassemblement ? On donnerait la chance à nos jeunes dont les capacités et désirs sont souvent sous-estimés de développer, dès la classe de seconde, leur sens du concret et leur esprit d'initiative. Au sein d'établissements classiques, les lycéens pourraient se voir proposer, parallèlement à certains enseignements optionnels déjà existants, une formation qualifiante. Ainsi, on étendrait les possibles en permettant le choix d'une option à caractère diplômant avec en sus un ou plusieurs stages pratiques pendant les vacances scolaires, l'ensemble pouvant faire l'objet d'une VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) ayant la reconnaissance d'un CAP : bois, plomberie, couture, électricité, pâtisserie, coiffure, paysage, agriculture, etc. En plus du baccalauréat qu'ils décrocheraient au bout du chemin !

Imaginez un instant nos futurs grands diplômés s'étant essayés à la réalité du travail, à la passion d'un métier grâce à une option scolaire, avant de parfaire leurs brillantes études supérieures ? C'est un foisonnement de projets neufs qui auraient le temps d'arriver à maturation. Des vocations seraient éveillées, des énergies libérées, des élèves mobilisés ! Un pari gagnant sur notre jeunesse et notre avenir.

La voie d'une vraie rénovation de notre industrie, de notre commerce, de notre économie doit passer par l'enrichissement mutuel et audacieux de nos deux systèmes d'éducation encore trop distants. Leur convergence nécessite un redéploiement de notre École, donc une redistribution des rôles et des moyens. **Ne serait-ce pas l'occasion d'attirer dans le métier de l'enseignement de nouveaux profils ?** Des femmes et des hommes d'expérience qui, au terme de leur carrière professionnelle, seraient animés du désir de transmettre leur précieux savoir-faire à nos élèves ? **Ne serait-ce pas aussi un moyen d'exploiter autrement, dans le lycée classique, les enseignements optionnels ou facultatifs, les heures d'accompagnement personnalisé, les enseignements d'exploration ?** Voilà autant de réponses aux recommandations du récent rapport de la Cour des Comptes : « Gérer les enseignants autrement »²!

² La Cour des comptes a rendu public, le 22 mai 2013, le rapport « Gérer les enseignants autrement ».

Oui, l'Ecole de demain peut vraiment prendre au sérieux la question du développement et de la transmission d'un vrai vivre ensemble en créant les conditions de mutualisation des formations généralistes avec les formations manuelles et artisanales. Un projet scolaire et de vie permettant l'exploration d'autres voies, d'autres envies, d'autres parcours. Un lycée classique qui ne renie pas la voie professionnelle et qui renoue avec le monde du travail. **Bref, un lycée de toutes les chances !**

Au moment de la rédaction de l'article :

Hélène Fache est agrégée d'éducation physique et sportive au lycée Hoche de Versailles et docteure en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives.

Karim Zayana est professeur de chaire supérieure au lycée Hoche de Versailles et docteur en électronique numérique. Il a enseigné au sein de lycées professionnels, technologiques et généraux, ainsi qu'à l'Université.